

photo Marie-Françoise et Robert Vanhamme

Edito

Calme cet été ? Pas du tout ! Entre l'actualité qui n'est pas à l'heure du rire, les pluies qui font déborder nos rivières et fuir nos chers scouts en moins de deux jours, ... C'est l'occasion de se ressourcer dans la nature... Après la pluie, le beau temps !

Dans l'actualité nous avons beaucoup entendu parler du projet Nassonia d'Eric Domb, le patron de Pairi Daiza. Son projet de forêt naturelle préservée se tiendrait sur la commune de Nassogne, donc de la Régionale. Natagora s'est déjà prononcée en faveur de ce projet ! Nous ne manquerons pas d'y revenir tout prochainement !

Beaucoup d'informations ce mois-ci ! Nous relayons différentes actions de Natagora, et attirons votre attention sur les deux principales prochaines activités de la régionale : le week-end papillons, avec une activité aux Spinets

et aux Prés de la Wamme, ce samedi 30 juillet, et la Nuit des chauves-souris, notre rendez-vous incontournable du samedi 27 août, à Malagne !

Enfin, plein de magnifiques images de notre Famenne, grâce à Eveline, Jacques, Pascal, Marie-Françoise et Robert dans "Le Coin des Irréductibles"!

Bonne lecture !

Gwenaël

Sommaire

Recensement des papillons de jardin	3
Rappel : Week-end papillons ce samedi 30 juillet	4
Première colonie de barbastelle découverte en Wallonie !	6
Natagora soutient Nassonia !	10
CoDT : le vide pour la nature	11
Natagora donne des outils aux citoyens pour défendre la nature	14
L'Union européenne interdit la pêche en eaux profondes	17
Tiques en augmentation en Wallonie	19
Prévention : Attention aux tiques !	20
La Nuit Européenne des Chauves-souris - La fragmentation de l'habitat	23
La Nuit Européenne des chauves-souris passe aussi par la Famenne !	25
2e congrès franco-belge d'Herpétologie	27
MOOC Botanique : apprendre à reconnaître les plantes	30
Conférence « Entre changement climatique et raréfaction des ressources, quelle innovation pour demain ? »	32
Le Coin des Irréductibles!	33
A lire, à transmettre, à méditer...	41
La citation et l'insolite du mois	42



Recensement des papillons de jardin

Le week-end des 30 et 31 juillet 2016, Natagora vous invite à participer à la 10e édition de l'opération "Devine qui papillonne au jardin". Ce grand recensement citoyen nous permet de développer nos connaissances sur les papillons et d'adopter ensuite de meilleures stratégies de conservation et de protection. Pour vous, c'est une occasion unique d'apprendre à reconnaître les papillons du jardin. L'émerveillement est garanti !

Participez, c'est très simple !

1. Observez les papillons qui visitent votre jardin le week-end des 30 et 31 juillet.
2. Identifiez les papillons de votre jardin, en vous aidant de nos outils d'identification (consultez la liste visuelle interactive sur www.natagora.be/papillons)
3. Notez, pour chaque espèce, le nombre maximum d'individus que vous comptez en même temps (NE PAS additionner toutes les observations de la même espèce au cours du week-end).
4. Encodagez vos observations sur notre site, via le lien ci-dessous.

Encodez vos observations !



Quelques conseils

- ▶ Il n'est pas obligatoire de participer les deux jours, mais si vous observez à plusieurs moments de la journée, ou un peu le samedi et un peu le dimanche, vous aurez plus de chance d'observer des espèces différentes.
- ▶ Si vous n'observez aucune espèce durant le week-end, communiquez-nous tout de même votre relevé car l'absence de papillons dans certaines localités est une information intéressante.
- ▶ Si vous repérez des espèces qui ne figurent pas dans la liste d'encodage, ajoutez-les.
- ▶ Si vous n'êtes pas disponible ce week-end là, vous pouvez renseigner les papillons observés quelques jours avant ou après.
- ▶ Entraînez-vous à identifier les papillons déjà les jours précédant le week-end du recensement. Repérez ceux qui fréquentent votre jardin et postez vos photos sur [la page Facebook de Natagora](#).

Rappel : Week-end papillons Ce samedi 30 juillet

Dans le cadre du week-end « Devine qui papillonne au jardin ? » La régionale de Natagora Famenne, en collaboration avec les Naturalistes de la Haute-Lesse, vous invite à deux balades, **le samedi 30 juillet** !



Réserve des Spinets

Rendez-vous à **10h** au parking du supermarché du Carrefour
Rue Delvigne, 50 à On (Marche-en-Famenne)

Programme :

10h00 : rendez-vous

10h15 : relevé des pièges à la réserve des Spinets (entrée par la centrale électrique)

10h45 : balade à la découverte des papillons de jour sur une pelouse sèche

12h00 : fin de la balade et pique-nique



Photo : Michel Meunier

Prés de la Wamme

Rendez-vous à **13h30** à la Chapelle St-Christophe d'Hargimont
Rue de Binte 2, 6900 Hargimont (Marche-en-Famenne)



13h30 : Rendez-vous à Hargimont

Balade à la découverte des papillons de jour sur une pelouse humide

15h30 : Fin de la 2^e balade et présentation de livres et brochures sur les papillons de nuit et de jour

Le Lunch vous sera offert par la Régionale !

Renseignements : Patrick Lighezzolo : 0495 63 08 15 ;
et Mikaël George : 0477 26 62 51

Première colonie de barbastelle découverte en Wallonie !

Communiqué de presse du 14 juin 2016



Après 4 ans de recherche, Natagora vient de découvrir la première colonie de barbastelle d'Europe connue en Wallonie. Une excellente nouvelle pour cette chauve-souris forestière qui nécessite des forêts diversifiées avec arbres à écorce décollée.

On ne peut pas dire que la rencontre soit fortuite ! Depuis 2012, des dizaines de volontaires de Plecotus, le groupe de travail "chauves-souris" de Natagora, se démènent pour trouver des traces de la barbastelle en province du Luxembourg. Jusque-là, seules quelques observations étaient notées chaque année. La barbastelle est en effet très discrète : elle gîte et chasse en forêt et y passe même l'hiver. Or, ce sont dans les grottes et les combles qu'il est le plus facile de voir les chauves-souris. Mais les barbastelles ne se réfugient

sous terre qu'en cas de grosse vague de froid, préférant des écorces décollées d'arbres morts ou sénescents sur pied.



Dès 2012, donc, les volontaires de Natagora commencent à "promener" des détecteurs dans de nombreuses forêts wallonnes, correspondant à l'habitat de la barbastelle : majoritairement feuillues et d'âge moyen ou avancé avec présence d'arbres (partiellement) morts. Des milliers d'enregistrements sont ensuite

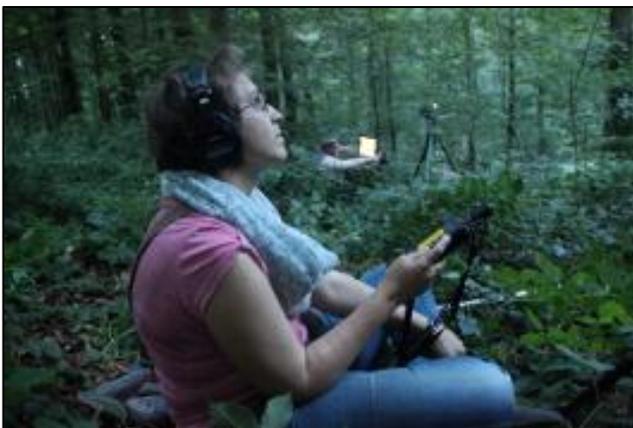
décodés, bien souvent manuellement, pour y repérer les sonogrammes typiques des barbastelles.

Ensuite, pour découvrir les gîtes, il faut capturer une femelle et l'équiper d'un petit émetteur. Différentes soirées de capture sont donc mises sur pied. Une barbastelle mâle est équipée et suivie pendant de nombreuses nuits en 2013, ce qui permet d'identifier la première zone noyau pour cette espèce dans la vallée d'Aise. L'année suivante, l'autorisation de capture ne permet pas la télémétrie de cette espèce, puis en 2015, seuls des mâles sont capturés.

En 2016, le Projet LIFE "intégré" est lancé. Ce projet d'une ampleur exceptionnelle, financé entre autres par l'Union Européenne et la Région Wallonne, a pour but d'aider à la bonne mise en place des directives Natura 2000 européennes à l'échelle de la Belgique. Il est porté par la Région flamande, avec comme partenaires principaux l'Etat fédéral belge, la Région wallonne, Natuurpunt, In Verde et Natagora. La barbastelle est une des espèces visées par ce projet LIFE. La première question posée est à la fois très simple et bien complexe : où se trouvent les barbastelles en province de Luxembourg ? Des captures d'individus sont à nouveau réalisées sur des terrains de chasse préalablement repérés. **Trois femelles allaitantes sont ainsi équipées d'un émetteur début juillet.** Si on retrouve leurs gîtes, on saura où cibler les zones à protéger pour l'espèce.



Et la première colonie a été retrouvée le dimanche 3 juillet, dans une zone de forêt particulièrement bien gérée par le DNF et qui compte pas mal de bois mort sur pied ! Cette colonie est tapie dans un grand hêtre mort dans la forêt non loin d'Orval, l'équipe de Natagora y a compté jusqu'à 17 individus à la sortie du gîte.



Pierrette Nyssen, responsable du groupe de travail Plecotus : « Alors qu'il y a peu, nous pensions l'espèce quasiment éteinte, observer le ballet des barbastelles autour du gîte est une chance incroyable. Nous allons maintenant évidemment tout faire pour protéger les milieux qu'affectionne l'espèce et continuer à

mieux documenter sa présence et ses habitudes en Wallonie ».

Pour l'instant, tant que les émetteurs fonctionnent, les volontaires passent leurs nuits à pister les trois femelles pour mieux comprendre leurs habitudes, connaître leurs terrains de chasse et observer leurs déplacements. Ils ont ainsi déjà pu repérer une affinité pour les fonds de vallée avec de belles bandes boisées.

Fiche d'identité :

La **barbastelle d'Europe** est une espèce forestière rarissime en Wallonie. Elle chasse principalement des papillons de nuit. Grâce à un sonar très caractéristique, elle a la particularité de s'attaquer à certains papillons qui repèrent les autres chauves-souris. L'ensemble de son cycle se déroule en forêt où elle installe ses gîtes d'été et d'hiver dans un trou d'arbre ou derrière une écorce décollée.



Cette chauve-souris forestière de taille moyenne possède un pelage caractéristique long et soyeux, d'aspect général très sombre à noir parfois grisonnant. La pointe des poils du dos est blanchâtre, le ventre est gris foncé et la face noire. Les oreilles sont noires, très larges et soudées entre elles sur le front. Chaque individu possède un « dessin » d'oreille unique, qui permet de les différencier.

Longueur tête et corps : 45-58 mm

Longueur avant-bras : 36,5-44 mm

Longueur oreilles : 12-18 mm

Envergure : 262-292 mm

Poids : 6-13 g.

Natagora est partenaire du projet Life "Belgian Nature Integrated Project"
www.life-bnip.be

Natagora soutient Nassonia !

Communiqué de presse du 1^{er} juillet 2016

Une excellente nouvelle pour la biodiversité ! Voilà comment Natagora considère le projet Nassonia. L'association espère que les autorités wallonnes et le ministre Collin en tête prendront leurs responsabilités pour permettre la mise en place de ce projet, au profit de tous.

1500 hectares de forêt consacrés à la biodiversité, voilà une annonce qui a créé une onde de choc auprès de tous les acteurs de la ruralité. **Natagora se réjouit d'entendre un investisseur vouloir consacrer plus d'espace pour la forêt naturelle en Wallonie**, au bénéfice des salamandres, des engoulevents, des grues cendrées et de multiples autres espèces sauvages. Via ses réseaux sociaux, l'association a sondé sa vaste communauté, qui soutient également quasi unanimement ce projet.

L'association s'étonne cependant des réactions de certains lobbys de chasse du pays. Ces mêmes chasseurs sans doute qui ont mis fin aux négociations avec la commune de Nassogne, espérant revoir à la baisse les conditions de location du droit de chasse sur le massif forestier concerné. Ce dernier est en effet sous label PEFC et en partie sous statut Natura 2000, ce qui ne plaît pas à certains milieux cynégétiques qui continuent à considérer la forêt comme une réserve de gibier à vendre au plus offrant. Or, les forêts wallonnes souffrent d'une surdensité de gibier qui met à mal la régénération naturelle, les nichées au sol et la diversité des essences ligneuses.

Natagora soutient donc à 100% ce projet en période de crise environnementale. Philippe Funcken, Directeur Général de Natagora : « *Nous attendons du ministre Collin, en charge de la nature et du tourisme, un signal fort pour une forêt durable. Il est temps que les politiques soutiennent la forêt et tous ses utilisateurs et ne soient pas pilotés par un lobby minoritaire. Nous sommes prêts à activer notre vaste réseau de sympathisants si une minorité en venait à bloquer un tel projet novateur !* »

A suivre... Nous ne manquerons pas de vous tenir informés ! ☺

CoDT : le vide pour la nature

Communiqué de presse du 5 juillet 2016



Natagora, Inter-Environnement Wallonie, La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, Jeunes et Nature, les Cercles Naturalistes de Belgique, Ardenne et Gaume, les Naturalistes de la Haute-Lesse et WWF Belgium.



Le nouveau Code de l'Aménagement du Territoire, maintenant appelé « Code du Développement Territorial » (CoDT) va être adopté d'ici peu. À l'heure actuelle, le Décret ne comprend cependant aucune vision environnementale. Plusieurs associations, soutenues par 16.000 pétitionnaires, l'avaient pourtant réclamée ce printemps. Elles demandent à être entendues.

L'aménagement du territoire est un domaine crucial de la protection de la nature et de l'environnement. On peut presque dire qu'il définit quelle part du territoire est dédiée à la nature et quelle part au béton. Après avoir été soumis au Parlement wallon par le Gouvernement, le texte a fait l'objet, dans des circonstances rocambolesques, de plus de 160 amendements par la majorité. Aujourd'hui, l'avis du Conseil d'Etat a été sollicité sur plusieurs d'entre eux et l'adoption définitive du Décret est attendue pour la mi-juillet 2016.



Que retrouve-t-on, dans le texte et ces amendements, des revendications des huit associations naturalistes, représentant des centaines d'experts et des dizaines de milliers de membres et sympathisants ? Quelques avancées, mais **toujours un vide béant dans la philosophie même du décret.** L'objectif fondamental de l'aménagement du territoire est pourtant de protéger toutes les

fonctions faibles du territoire — dont la nature et l'environnement font partie —, et pas seulement de gérer les fonctions fortes.

Philippe Funcken, directeur général de Natagora : *« Les considérations écologiques ont été balayées du CoDT. Elles sont pourtant primordiales pour notre société. L'urbanisation à outrance et l'affaiblissement du maillage écologique sont responsables, au moins en partie, des coulées de boues et d'inondations catastrophiques. Le drainage ou le remblayage des fonds de vallée modifie le régime hydrique et affaiblit la résilience des espaces ruraux. »*



La notion de conservation de l'équilibre écologique et du paysage est absente dans l'article fondateur du CoDT qui porte sur son objet et ses objectifs (article D.I.1). Il ne mentionne pas non plus l'importance de considérer la

contribution de toutes les zones du plan de secteur à cet objectif environnemental et paysager (article D.II.23).

Jean-Claude Beaumont, président de la LRBPO : « Ce texte était l'occasion d'offrir une vision forte du développement territorial, afin de réconcilier les activités humaines avec la protection de l'environnement au sens large. Mais finalement, l'esprit environnemental en est quasi absent ! »

Plus précisément, les associations reconnaissent des avancées suite à la pétition notamment signée par Carlo Di Antonio, le Ministre en charge de cette compétence. Ainsi, une notion améliorée du réseau écologique prend enfin en compte les liaisons écologiques. Et une obligation de demande de permis a été intégrée dans le texte pour abattre certaines haies et allées d'arbres. Mais, à nouveau, **le texte reste faible et renvoie souvent aux arrêtés d'exécution qui n'ont pas encore été dévoilés.**



Les associations à la base de la pétition ne décolèrent pas et regrettent l'absence de toute ambition de protection de nos paysages et de développement du réseau écologique dans le décret, qui est pourtant l'un des fondements du développement de toutes les activités humaines dans nos territoires. **Elles seront donc particulièrement attentives à la rédaction des arrêtés du gouvernement et demandent à être consultées avant leur adoption.**

Photos : Julie Rieg, Axel Drainville, Martin Dagenals

Natagora donne des outils aux citoyens pour défendre la nature

Communiqué de presse du 1^{er} juillet 2016



Les atteintes à la nature et à la biodiversité sont multiples et pas toujours facile à repérer et combattre. Pour mettre fin à l'impunité, Natagora a décidé d'outiller les citoyens face aux nombreux petits délits locaux. En privilégiant toujours le dialogue.

Les pollutions massives, l'agriculture intensive, la surconsommation, les rejets de CO₂, la surpêche... Les « gros » dossiers environnementaux sont actuellement bien connus et débattus – tant bien que mal – dans les instances politiques. Mais les atteintes à l'environnement sont également très souvent locales, avec un impact cumulé non négligeable.

Arracher une haie, par exemple, a un fort impact écologique. C'est une zone refuge riche en espèces diverses qui disparaît, ainsi qu'un couloir écologique. Mais quelle est la législation qui encadre leur protection et comment réagir lorsqu'on assiste à des destructions sauvages dans sa commune ? Comment empêcher le drainage d'une zone humide et la disparition de ces habitats menacés ? Comment répondre à une enquête publique ? Qu'est-ce qu'une

zone naturelle au plan de secteur ? Comment réagir à un dépôt d'ordures sauvage ?

Pour outiller les citoyens, Natagora met en place une série de "Fiches de Réaction Locale". Ces fiches pratiques, réalisées avec des experts des questions abordées, regorgent d'informations de premier ordre sur ces incivilités ou délits qui détruisent à petit feu la biodiversité locale. Dix fiches sont actuellement disponibles, et l'offre est appelée à s'étoffer.



Natagora ne désire cependant pas rentrer en guerre. « Nous privilégions avant tout le dialogue », explique Joëlle Huysecom, directrice de la conservation de la nature. « Nous voulons pousser le citoyen à aller trouver son voisin et lui expliquer les conséquences de ses actes. Mais nous voulons aussi montrer qu'il existe des procédures légales pour mettre fin aux agressions répétées contre la nature. »

Les fiches, mises gratuitement à disposition du public sur le site de Natagora, décrivent les situations et les infractions, expliquent la situation légale, et



fournissent ensuite les outils pour agir. Une fiche explique comment réagir à une enquête publique, l'autre donne les contacts nécessaires, on y apprend à utiliser les portails cartographiques...

La publication de ces fiches rentre dans une stratégie de développement de la militance portée depuis quelques années par Natagora. Philippe Funcken, directeur général de l'association : « Notre travail quotidien va bien plus loin que la protection – essentielle – des papillons et des orchidées. Nous voulons bousculer les politiques et réveiller les citoyens. Il est temps de comprendre que l'impunité environnementale n'a plus sa place à Bruxelles et en Wallonie ! »

Plus ces fiches novatrices seront utilisées, mieux la nature sera défendue chez nous. N'hésitez pas donc pas à aller les découvrir sur le site de Natagora : www.natagora.be/reactionlocale.

- ▶ Toutes les fiches sont disponibles sur www.natagora.be/reactionlocale

Voir aussi notre [Bulletin de liaison n°45](#), de Février 2016, dans l'article de Martine !

L'Union européenne interdit la pêche en eaux profondes

Souvenez-vous, en février 2014, dans notre [Bulletin de liaison n°22](#), nous vous parlions de la problématique du chalutage en eaux profondes et la manière très ludique pour une asbl de conscientiser l'opinion publique au sujet de ce fléau pour la biodiversité dans les fonds marins. A l'occasion de l'examen d'une proposition déposée au Parlement européen pour l'interdiction de cette technique, malheureusement rejetée à l'époque, l'auteure de bandes dessinées *Pénélope Bagieu* avait agrémenté une pétition d'un récit dessiné pour expliquer ce qu'est le chalutage profond, et ses conséquences dévastatrices pour l'environnement.

L'association Bloom a enfin obtenu gain de cause : le chalutage au-delà de 800 mètres de profondeur sera désormais interdit dans les eaux européennes. Du moins quand l'accord obtenu ce 30 juin sera devenu officiel en 2017.

Une technique de pêche néfaste pour l'environnement

Cette technique de pêche racle les fonds marins et endommage ces derniers par la même occasion : elle « prend » tout sur son passage, sans distinction. On pêche donc différentes espèces de poissons (dont seulement certaines qui seront finalement exploitées) tout en détruisant différents habitats sous-marins.

Mais ce n'est pas tout : à partir de 400m de profondeur, les pêcheurs ne pourront plus aller dans de nouvelles zones de pêche, uniquement dans celles qui ont déjà été exploitées de la sorte.



Enfin, toujours pour la strate de profondeur commençant à 400m, les zones reconnues comme abritant des écosystèmes vulnérables (par ex. des coraux) seront interdites aux chalutiers.

Si vous voulez en savoir plus sur le chalutage en eaux profondes, le dessin de Pénélope vous dira tout en 5 minutes : <http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain-.html>



Plus d'infos par l'association Bloom, qui avait fait de cette interdiction un cheval de bataille : <http://www.bloomassociation.org/leurope-interdit-enfin-chalutage-profond/>

TIQUES EN AUGMENTATION EN WALLONIE

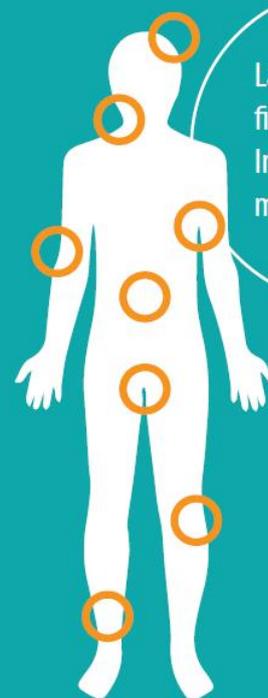


Les tiques sont des acariens qui se nourrissent du sang des animaux et des humains. Elles transmettent de graves maladies dont la maladie de Lyme et d'autres infections. Elles aiment vivre dans les herbes hautes, les fougères et les feuilles mortes.

SOYEZ PARTICULIÈREMENT VIGILANT LORS DE VOS PROMENADES DANS LA NATURE

CONSEILS POUR ÉVITER LES MORSURES :

- Portez des vêtements couvrant les jambes, les bras et la tête, rentrez le bas du pantalon dans les chaussettes et utilisez des répulsifs.
- Évitez de vous enfoncer dans la végétation, de vous asseoir par terre ou sur du bois mort.
- Inspectez-vous minutieusement après votre promenade et lavez directement vos vêtements à 60°C. Attention, la tique monte sous les vêtements et se déplace jusqu'à un endroit propice pour la morsure.
- Si vous êtes mordu(e), ôtez la tique avec une pince ou une carte à tiques et désinfectez la plaie. N'essayez pas de l'enlever avec les doigts, ne mettez aucun produit sur la tique et ne pressez surtout pas son ventre pour éviter « d'injecter » des maladies.
- Consultez votre médecin : plus le traitement est précoce, plus il est efficace.



La tique peut se fixer n'importe où. Inspectez-vous minutieusement !



Réalisation :
ARC Environnement Santé,
avec l'aimable collaboration de Valérie Obsomer
www.arc-environnement-sante.com

Avec
le soutien de la



Wallonie

Prévention : Attention aux tiques !

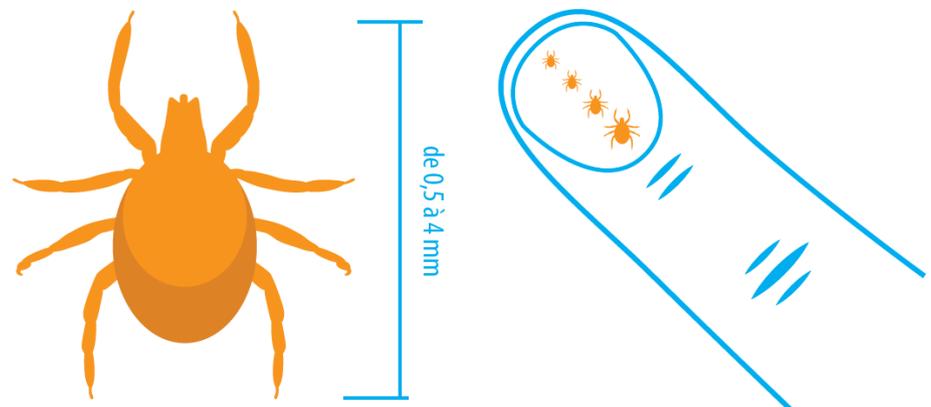
La région wallonne édite une brochure de prévention en matière de tiques. Elle est téléchargeable via [ce lien](#). En voici les grandes lignes :

C'est quoi une tique ?

Les tiques sont des acariens qui se nourrissent du sang des animaux (mammifères, oiseaux...) et des humains.

Elles transmettent de graves maladies dont la maladie de Lyme et d'autres infections. En quête d'un hôte, elles aiment vivre dans les herbes hautes, les fougères et les feuilles mortes.

Elles passent la seconde partie de leur vie avec la tête ancrée solidement dans la peau de leurs victimes.



Où et quand retrouve-t-on les tiques ?

Les tiques aiment les températures douces et l'humidité.

On les retrouve donc le plus souvent dans des endroits ombragés et dans la végétation basse (feuilles mortes, broussailles, fougères, herbes hautes...). De plus, elles ont besoin d'hôtes pour se nourrir et se reproduire ; on retrouve donc les tiques en abondance dans les milieux présentant une faune

importante (les forêts, les réserves naturelles, les prairies ou encore les dunes).

Même si elles ne sont pas toujours actives, les tiques sont présentes tout au long de l'année. Une partie de leur population survit à l'hiver en se cachant dans des endroits chauds et humides.

Cette survie est favorisée lors des hivers doux. Les tiques ne sont complètement actives que lorsque la température est au moins de 7 °C. En Belgique, leur période d'activité se situe donc du printemps à l'automne (mars à octobre).

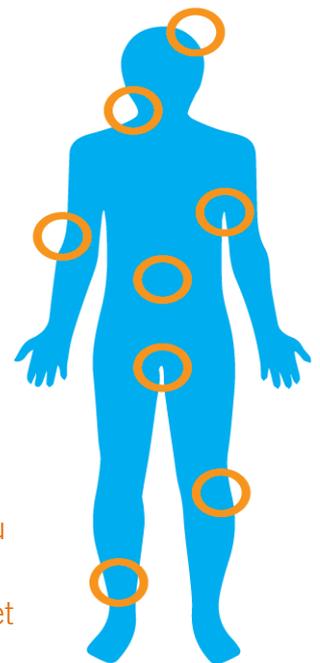
Morsures et maladies

Une fois en contact avec un hôte (oiseau, mammifère, homme...), la tique va chercher un endroit propice pour se fixer dans sa peau et se nourrir de sang. Même si elles peuvent se loger n'importe où, les tiques ont tendance à préférer les parties du corps où il fait chaud et humide (aisselle, parties intimes, nombril, creux du genou, oreilles...).

Il arrive fréquemment que les tiques soient porteuses de bactéries ou de virus acquis en général lors d'un repas précédent, sur un rongeur par exemple. Ceux-ci peuvent être transmis à l'homme lors de la morsure et causer des maladies.

La maladie de Lyme est la plus fréquente des maladies occasionnées par une morsure de tique chez l'homme. Celle-ci peut être traitée avec des antibiotiques.

Le traitement est plus court et efficace si la maladie est repérée rapidement. Une maladie contractée des années auparavant et passée inaperçue est par contre plus difficile à traiter.



La tique peut se fixer n'importe où mais préfère les endroits chauds et humides.

Conseils :

Soyez particulièrement vigilant lors de vos promenades dans la nature. Evitez de vous faire mordre :

- ▶ Portez des vêtements couvrant les jambes et la tête, rentrez le bas du pantalon dans les chaussettes et utilisez des répulsifs. Privilégiez également des sous-vêtements élastiques.
- ▶ Evitez de vous enfoncer dans la végétation, de vous asseoir par terre ou sur du bois mort.
- ▶ Inspectez-vous minutieusement après votre promenade et lavez directement vos vêtements à 60°C. Attention, la tique monte sous les vêtements et se déplace jusqu'à un endroit propice pour la morsure. N'oubliez donc pas les cheveux (peigne à poux), les parties intimes, le nombril et les oreilles.
- ▶ Si vous êtes mordu(e) par une tique, ôtez-la avec une pince ou une carte à tiques puis désinfectez la plaie. N'essayez pas de l'enlever avec les doigts, ne mettez aucun produit sur la tique et ne pressez surtout pas son ventre pour éviter « d'injecter » des maladies.
- ▶ Consultez votre médecin : plus le traitement est précoce, plus il est efficace.



Source : <https://arc-environnement-sante.com/>

La Nuit Européenne des Chauves-souris

La fragmentation de l'habitat

La fragmentation de l'habitat...késaco ?

On peut définir la fragmentation de l'habitat par une équation assez simple. Au niveau biologique : $1 \text{ ha} + 1 \text{ ha} \neq 2 \text{ ha}$. Il ne faut pas confondre la fragmentation de l'habitat avec la perte de l'habitat bien que ces deux phénomènes soient souvent liés. Dans le cas de la fragmentation, la dégradation n'est pas quantitative mais bien qualitative. En effet, toutes les espèces qu'elles soient animales ou végétales ont besoin d'un espace vital minimum, qui sera très variable d'un taxon à l'autre. La fragmentation de l'habitat regroupe donc toutes sortes de phénomènes différents qui entravent la communication entre les individus. Mais la conséquence en sera toujours la même : une perte de la biodiversité.

Les routes sont une cause majeure de la fragmentation. Or la Belgique compte parmi les pays ayant la plus grande densité de réseau autoroutier au monde.

Et les chauves-souris dans tout ça !

Étant donné qu'il s'agit d'animaux volants, on pourrait donc croire que les chauves-souris ne se sont pas impactées par la fragmentation de l'habitat. Si on morcelle le territoire d'une chauve-souris, elle devrait pouvoir aisément voler d'une partie à une autre, non ? Plusieurs études démontrent clairement l'inverse.

Dans les années 50, on estimait la population des petits Rhinolophes à quelques centaines de milliers d'individus. Aujourd'hui, il n'en reste que quelques centaines. Une des causes de disparition de cette espèce est l'arrachage des haies. En effet, cette chauve-souris ne s'aventure jamais en milieu ouvert. Or elle établit ses colonies de reproduction dans des habitations, mais chasse dans les bois. Pour se rendre vers ses terrains de chasse, elle longe obligatoirement des haies. L'arrachage du bocage a donc eu des répercussions catastrophiques sur cette espèce de chauve-souris.

Parfois, les barrières peuvent être immatérielles. Les Vespertillons des Marais chassent au-dessus des grands plans d'eau et se déplacent en volant au-dessus de canaux. Or cette espèce est très lucifuge. Si le canal est éclairé, même avec

une faible intensité (0.4 lux), un vespertilion des marais ne franchira pas l'obstacle et fera demi-tour.

Si les routes représentent l'élément fragmentant le plus manifeste, leurs impacts restent toutefois variables en fonction des espèces. Les chauves-souris comme les noctules ou les pipistrelles ont un vol rapide et chassent les insectes en volant assez haut. Elles sont moins perturbées par la présence de routes. À l'inverse, les espèces au vol lent qui glanent les insectes, comme les Vespertillons de Bechstein ou les Oreillards, ont bien plus de difficultés à traverser les routes. Et l'effet purement fragmentant des routes n'est pas le seul impact désastreux sur les chauves-souris.

Action dans son jardin

Et nous en tant que citoyens, que pouvons-nous faire pour lutter contre la fragmentation de l'habitat ? Si nous avons la chance d'avoir un jardin, il faut éviter tout éclairage extérieur non lié à un détecteur de mouvement. Il est également intéressant de favoriser les haies et les alignements d'arbres. Ces éléments linéaires servent de route de vol pour la plupart des espèces de chauves-souris, mais sont aussi profitables à de nombreux autres animaux.

Ce 27 août, petits et grands auront donc l'occasion d'en apprendre un peu plus sur ces étranges créatures et de rencontrer les dizaines de bénévoles qui les étudient toute l'année. Lors de **la Nuit des Chauves-souris**, ils font découvrir au public leurs mœurs particulières, leurs techniques de chasse au sonar et même leurs étonnants cris grâce à des détecteurs d'ultrasons.

Films, animations pour enfants, balades nocturnes, expositions et bien d'autres activités seront de la partie pour vous plonger, le temps d'une soirée, dans le monde de ces mammifères ailés sur lesquels veillent de nombreux noctambules passionnés.

Infos pratiques :

- ▶ Quand ? Le samedi 27 août 2016
- ▶ Pour qui ? Pour tous et gratuit
- ▶ Où ? Partout à Bruxelles et en Wallonie
- ▶ Plus d'infos ? www.natagora.be/chauvesouris

La Nuit Européenne des chauves-souris passe aussi par la Famenne !

Rendez-vous le samedi 27 août 2016
à Malagne la Gallo romaine,
rue du Coirbois à Rochefort

Au programme : des conférences, des balades, des ateliers pour les enfants, un barbecue auquel vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès de Robert Vanhamme : robrnob@gmail.com ou 0498 100 271

Plus d'infos tout prochainement !



NUIT DES CHAUVES- SOURIS

Partez à la découverte
de ces animaux
renversants !

Samedi 27 août 2016

natagora.be/chauvesouris


natagora
la nature avec vous



l'avenir.net

PROXIMAG

NOSTALGIE

Tom & Co

2^e congrès franco-belge d'Herpétologie

Ou le 44^e congrès de la Société Herpétologique de France

« L'Herpétofaune des milieux anthropiques »

Du 30 septembre au 02 octobre 2016

Au Centre culturel de La Marlagne

Chemin des Maronniers, 26

5100 Wépion, Namur



Ce congrès est co-organisé par le
pôle herpétologique Raîenne de
Natagora et la Société
Herpétologique de France



Dans nos régions fortement peuplées, les zones urbanisées, les abords de voies de communication et autres infrastructures, les carrières et sites industriels abritent plusieurs espèces d'Amphibiens et de Reptiles. Ces espèces ont dû s'adapter à ces milieux d'origine anthropique mais doivent aussi y faire face à diverses menaces.

**VENDREDI
30
SEPT.**

8h30 - 9h15 : Accueil - Café

9h15 – 9h45 **Allocutions d'ouverture**

9h45 – 10h50 **Lecture de Xavier Bonnet (CNRS, Chizé) : « Le monde à l'envers : grâce aux tronçonneuses, les serpents prospèrent dans un parc urbain, mais disparaissent des campagnes »**

10h50 - 11h30 : *Pause*

11h30 – 12h00 **Amphibiens et dispositifs de franchissement des infrastructures de transport terrestre en France - État des lieux et perspectives**

A. Morand* (Cerema), J. Carsignol (Cerema) et A. Cocu (Université de Lorraine)

12h00 – 12h30 **Lorsque renaturation des friches minières rime avec création d'habitats pour l'herpétofaune : exemple de l'intervention de l'Établissement Public Foncier en Nord – Pas-de-Calais (Hauts-de-France)**

G. Lemoine (EPF Nord – Pas de Calais)

12h30 – 13h00 **Lorsque les milieux fortement anthropisés favorisent l'expansion d'espèces d'amphibiens pionnières : histoire évolutive du Crapaud Calamite (*Bufo calamita*) dans le nord de la France**

L. Faucher¹, L. Hénocq¹, C. Vanappelghem², S. Rondel³, R. Quevillart⁴, J. Godin⁴, S. Gallina¹, C. Godé¹, J. Jaquier⁵ & J-F. Arnaud^{*1} (1 Université Lille 1 ; 2 CEN Nord Pas de Calais ; 3 CPIE Chaîne des Terrils ; 4 GON ; 5 Université de Rennes 1)

13h00 – 14h00 Repas

14h00 – 14h30 **État des connaissances sur le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) du bassin minier Nord-Pas de Calais : répartition, potentialités de dispersion, milieux de vie**

S. Rondel (CPIE Chaîne des terrils)

14h30 – 15h00 **Douze ans de suivi intensif d'une petite population suburbaine de Lézard des murailles *Podarcis muralis* (Laurenti, 1768)**

C. Mermod

15h00 – 15h30 **Enjeux, contraintes et responsabilités des sites industriels créant des habitats de substitution pour l'herpétofaune : l'exemple des installations de stockage de déchets**

O. Delzons (SPN/MNHN), B. Gomez (SUEZ RVF), C. Thierry (SPN/MNHN)

15h30 – 16h00 *Pause*

16h00 – 16h30 **Programme d'actions en faveur du Crapaud calamite (*Bufo calamita*) en région liégeoise : exemples concrets de restauration d'habitats anthropiques dans le cadre de mesures de compensation**

O. Vanstipelen* (SPw – DNF), N. Delhaye (SPw – DNF), S. Liégeois (SPw – DNF) et A. Laudelout (Natagora)

16h30 – 17h00 **État de conservation du Crapaud vert (*Bufo viridis*) en Alsace : bilan et perspectives**

F. Gosselin (BUFO)

Ce programme peut être amené à changer. Merci de votre compréhension

PROGRAMME 2016

* indique la personne faisant la communication

17h00 – 17h30 **Gestion de la nature temporaire et préparation de structures d'accueil pour les amphibiens et reptiles de Wallonie dans le cadre du projet LIFE In Quarries**

M. Séleck (Université de Liège), A. Sneessens (FEDIEX), T. Kinet (Natagora), C. Mathelart (PNPE)

17h30 – 19h00 **Réunions des commissions**

19h00 Repas

**SAMEDI 1^{ER}
OCTOBRE**

8h30 – 9h00 : Accueil - Café

9h00 – 10h00 **Lecture de Claude Miaud (CEFE/ CNRS) : « Les maladies émergentes chez les amphibiens ou l'émergence des connaissances des maladies chez les amphibiens ? »**

10h00 – 10h30 ***Batrachochytrium salamandrivorans* en Belgique : est-ce vraiment si grave ?**

F. Pasmans, G. Stegen, L. Rouffaer, T. Kinet, A. Laudelout, A. Martel (Université de Gand et Natagora)

10h30 – 11h00 **Apport de deux approches différentes, macroscopique (visio-auditive) et moléculaire (ADNe) pour un inventaire de la batrachofaune dans 150 mares du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine normande**

O. Swift (Phylofauna) et A. Marchalot (PNR des Boucles de la Seine Normande)

11h00 – 11h30 *Pause*

11h30 – 12h00 **Des chiens pour détecter et déplacer les tortues d'Hermann avant les travaux de broyage et de terrassement**

J.-M. Ballouard*, S. Caron, R. Gayraud, F. Rozec, A. Besnard, N. Bech, X. Bonnet (SOPTOM-CRCC)

12h00 – 12h30 **Un cas pratique de protection des serpents sur un chantier d'exploitation pétrolière au Bénin, Afrique de l'Ouest**

C. Toudounou et J.-P. Chippaux (Rescue the Nature)

12h30 – 13h00 **Sauvetage partiel d'une population de Lézard des souches (*Lacerta agilis*) dans le cadre d'importants travaux ferroviaires en Lorraine belge**

A. Remacle (Natagora)

13h00 – 14h00 Repas

14h00 – 14h30 **Présentation de l'atlas des amphibiens et des reptiles de Normandie**

M. Barrioz*, P.-O. Cochard, V. Voeltzel et C. Lecoq (CPIE/OBHeN)

14h30 – 15h00 **Résultats d'un suivi à long terme de 68 populations d'ophidiens en Wallonie : impacts des surabondances de sangliers et de la gestion des réserves naturelles**

E. Graitson (Natagora) et P. Goffart (SPw – DEMNA)

15h00 – 15h30 **Le parc de la Roselière à Bezannes : une création qui s'est révélée innovante pour l'accueil des amphibiens**
M. Reny (NaturAgora Développement), C. Patrelle (NaturAgora Développement), M. Eschemann (NaturAgora Développement), A-C. Veyrat (Communauté d'Agglomération de Reims Métropole), E. Lavoisy (Communauté d'Agglomération de Reims Métropole), S. Delavallade (Communauté d'Agglomération de Reims Métropole)

15h30 – 16h00 **Impacts d'une installation de stockage et ses bassins en eau sur les populations locales de Sonneur à ventre jaune et retour d'expériences sur les mesures visant à empêcher les amphibiens de pénétrer sur les sites industriels**
R. D'agostino, M. Thauront, B. Gomez, A. Agogue (Ecosphère ; SITA Nord-Est)

16h00 – 16h30 pause

16h30 – 19h00 **Assemblée générale de la SHF**

16h30 – 18h00 **Pour les non-membres SHF Présentation des activités de Rainne**

19h00 **Repas de gala**



PLAN D'ACCÈS

Le congrès se tiendra au centre culturel La Marlagne, à Namur.

Adresse

La Marlagne
Chemin des Maronniers, 26
5100 Wépion, Namur (Belgique)

Coordonnées GPS

Latitude : 50,426360 - Longitude : 4,848500

COMMENT S'Y RENDRE ?

En voiture (préférez le co-voiturage si possible !)
Parking gratuit sur place

En train

Le site de la Marlagne n'étant pas accessible en transports en commun, nous vous recommandons de prévoir un trajet en taxi (15-20 €) depuis la gare de Namur (en face de la gare, sortie Centre Ville)

Pour plus d'informations : [Accès La Marlagne](#)

**DIMANCHE
2
OCTOBRE**

8h30 – 9h00 Accueil - Café

9h00 – 9h30 **Données préliminaires sur l'herpétofaune fossile du Miocène supérieur/Pliocène inférieur de Na Burguesa-1 (Majorque, îles Baléares)**
S. Bailon*, E. Torres, P. Bover et J-A. Alcover

9h30 – 10h00 **Les geckos cavernicoles des grottes aménagées et exploitées de Thaïlande : diversité et problématiques de conservation**
Olivier S.G. Pauwels* et Martin Ellis

10h00 – 10h30 **Situation du Crapaud vert (*Bufo viridis*) en Lorraine : que nous apprend l'évolution récente des populations ?**
C. Eggert (SHF) et D. Aumaitre (CEN Lorraine)

10h30 – 11h00 **Inventaires, monitoring et actions de restauration en faveur du Triton crêté (*Triturus cristatus*) en Fagne-Famenne (Région Wallonne) dans le cadre du projet LIFE Prairies bocagères**
T. Goret, O. Kints, P. Lighezollo, T. Coppée, E. Zrak et A. Laudelot (Natagora)

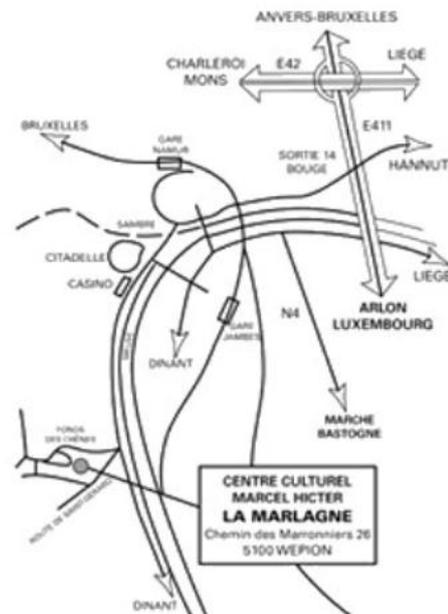
11h00 – 11h30 pause

11h30 – 12h00 **Génétique des populations de *Vipera aspis* dans le Jura suisse et implications sur la conservation de l'espèce**
S. Ursebacher (Karch) et S. Nanni Geser (Université de Bâle)

12h00 – 12h30 **La vie et l'œuvre de Louis Amédée Lantz (1886-1953), herpétologue alsacien talentueux**
I. Ineich* (MNHN), I. Doronin (Russian Academy of Sciences) & J. Lescurer (MNHN)

12h30 – 13h00 **Un nouveau guide de terrain pour l'herpétofaune de l'Europe et mise à jour de la liste des espèces européennes**
J. Speybroeck*, W. Beukema, B. Bok, J. Van Der Voort, I. Velikov

13h00 – 14h00 **Repas**



Les inscriptions sont ouvertes! Les places étant limitées, ne tardez pas à vous inscrire en suivant [ce lien](#). Le bar sera tenu par les volontaires de Rainne et les bénéficiaires seront consacrés à la protection de nos amphibiens et reptiles!

Plus d'infos : www.lashf.org ou www.natagora.be/rainne

 MOOC
BOTANIQUE

Apprendre à connaître les plantes - initiation

Vous vous souvenez des MOOC's ? Nous en avons déjà un peu parlé dans le [Bulletin n°42](#). Cela signifie « Massive Open Online Course » que l'on peut traduire par « cours en ligne ouvert et massif ». Il s'agit donc de cours gratuits en ligne...

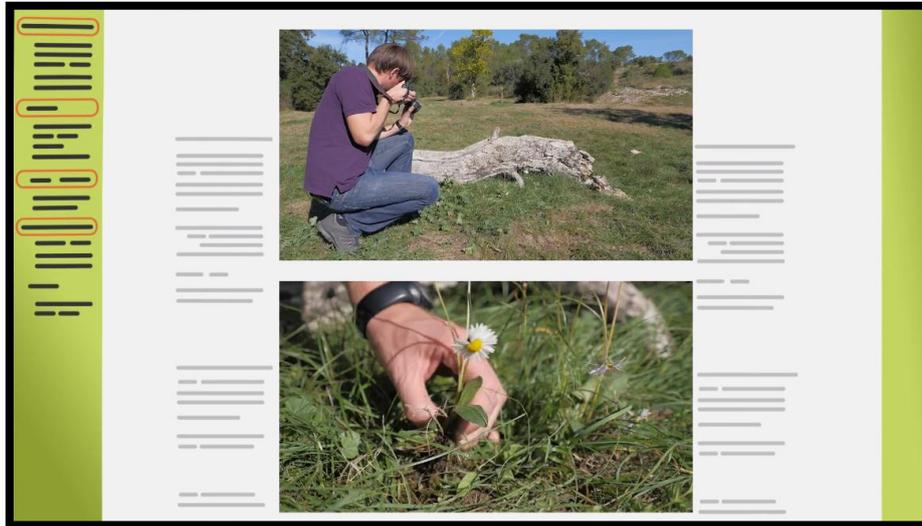
En voici un très intéressant, pour ceux qui n'ont pas le temps de suivre une formation « en vrai » !

Combien sommes-nous à nous questionner sur le nom de telle ou telle plante dans le cadre de nos promenades ou de notre activité professionnelle ? Afin d'apporter une solution à ces questions Tela Botanica diffuse un cours de botanique en ligne pour "apprendre à reconnaître les plantes" ; un cours libre et gratuit pour des dizaines de milliers de participants !

En sept semaines, nous relevons le défi d'apporter tous les éléments nécessaires pour connaître et reconnaître les plantes les plus communes de notre environnement. Ce MOOC Botanique s'adresse à un public nombreux et très diversifié : du grand public amateur de nature et de jardinage, aux professionnels travaillant dans l'environnement, l'agriculture, les espaces verts, l'apiculture, la foresterie, etc.

Quatorze experts botanistes de sept régions du monde, une équipe de production professionnelle, des ingénieurs pédagogiques et des animateurs du domaine y sont impliqués : tous les ingrédients sont ici réunis pour un cours de grande qualité dont vous allez pouvoir profiter !

Visionnez un petit avant-goût en cliquant sur l'image ci-dessous :



Planning

- Inscription : dès le 15 avril 2016 => **ne tardez pas !**
- Début du cours : 5 septembre 2016
- Durée du cours : 7 semaines
- Fin des inscriptions : 6 novembre 2016
- Effort estimé : 2h/semaine minimum

Réalisé par **Tela Botanica**



Tela Botanica est une association créée en 1999 regroupant un large réseau de botanistes francophones. Elle a pour vocation de :

- ▶ favoriser l'échange d'informations entre botanistes,
- ▶ animer des projets grâce aux outils numériques,
- ▶ produire des données libres de droit sur la flore,
- ▶ sensibiliser et former à la botanique.

Plus d'infos : <http://www.tela-botanica.org>

« Entre changement climatique et raréfaction des ressources, quelle innovation pour demain ? »

Conférence-débat organisée à l'occasion des 10 ans de l'asbl Plate-forme Maison Passive (pmp asbl).

Cette conférence sera donnée par un invité de marque, **Philippe Bihoux**, qui a reçu le 1er prix du Livre de l'écologie politique de la Fondation de l'écologie politique pour « L'âge des low tech : vers une civilisation techniquement soutenable » (Seuil, 2014).

La conférence sera suivie d'un débat avec la salle animé par **Jérôme Colin** (journaliste belge... Monsieur *Hep Taxi!* à la télé, *Entrez sans frapper* sur les ondes de la RTBF). Lors de ce débat pourra se poser la question de la place des bâtiments à haute performance énergétique dans un tel contexte.

Le jeudi 29 septembre
pmp asbl
Parc Scientifique Créalys
Rue Saucin, 70, 5032 Gembloux

Programme :

18h00 : Apéritif dinatoire

20h00 : Conférence donnée par Philippe Bihoux, suivie d'un débat avec la salle animé par Jérôme Colin.

22h00 : Cocktail festif

PAF : 15 €

Gratuit pour les membres pmp

[Inscription obligatoire par mail](#) (le nombre de places est limité)

Plus d'infos : www.maisonpassive.be

Le Coin des Irréductibles!

Nous sommes tous les jours témoins de magnifiques tableaux naturels, parfois rien qu'en regardant par la fenêtre, vers notre jardin. Notre région de Famenne est une des plus belles qui soient, et je vous invite à partager vos émerveillements...

Voici donc les magnifiques photos de ces mois de juin et juillet, à commencer par la thématique « Natagora » du moment : les magnifiques papillons de Jacques !



Photo de Jacques Slacmender, à Waha



Photos de Jacques Slacmender, à Waha



**Photos de Pascal Woillard,
à On**

« Ne plus tondre son jardin »

**Prairie fleurie avec les graines distribuée
au « Printemps Grandeur Nature » de Lomprez...**





**Prairie fleurie avec les graines
du site Biodibap 2, à Chanly**





C'est bien aussi un petit bout non tondu,
qui s'agrémente tout seul de jolies fleurs...



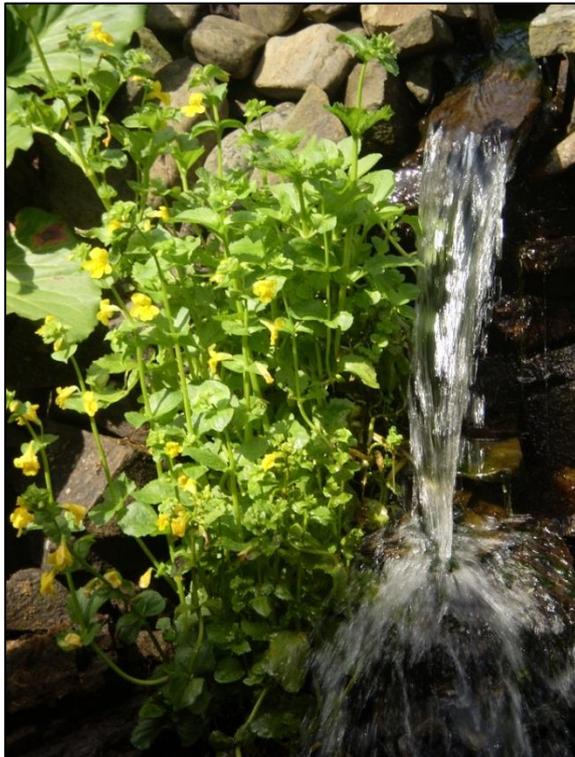
Photo d'Eveline Leprince,
de On

Chenille d'une Etoilée (*Orgyia Antiqua*)





Photos de Pascal Woillard,
de On



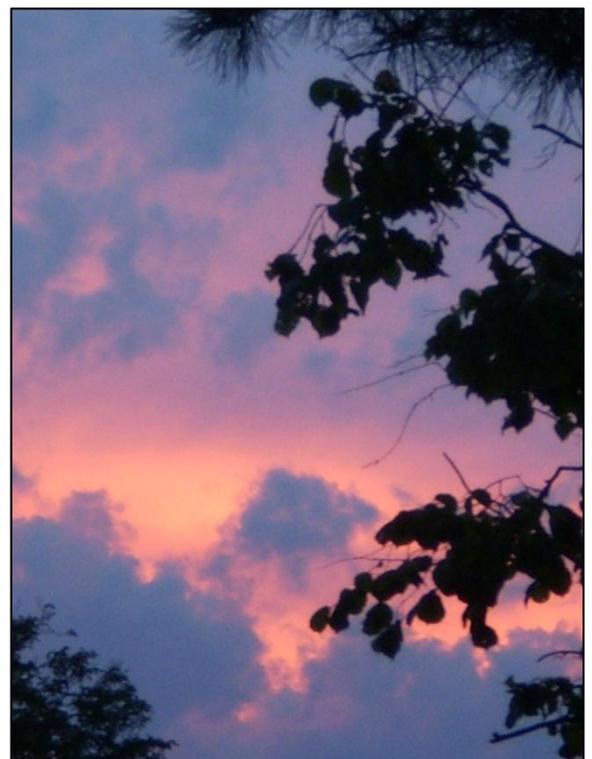


**Photos de
Marie-Françoise et Robert Vanhamme,
de Rochefort**





**Photos de Pascal Woillard,
de On**

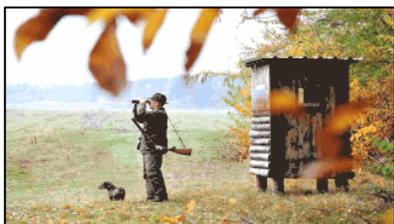




A lire, à transmettre, à méditer...

" La forêt wallonne, une chasse gardée - Le poids du lobby de la chasse "

De Lionel Delvaux, Les dossiers d'IEW, 2016



En wallonie, l'évolution des populations de la grande faune sauvage, de l'usage du milieu forestier et des pratiques de chasse méritent une réflexion conjointe tant ces 3 domaines sont interdépendants. C'est ce à quoi s'attèle le présent dossier en ayant en ligne de mire un modèle s'inscrivant pleinement dans le développement durable.

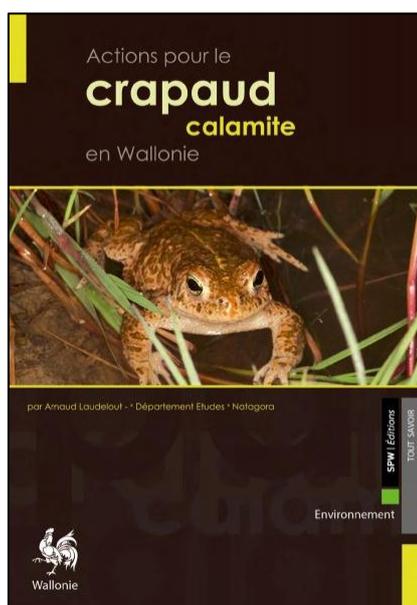


Le lundi 21 juin 2016, la Fédération inter-Environnement Wallonie a organisé une [conférence de presse](#) pour dénoncer l'impact de la chasse « gestion » réalisée par une minorité de chasseurs qui entretiennent des surdensités, affectant près de 20 % de la forêt wallonne.

Le dossier est téléchargeable sur [ce lien](#).

" Actions pour le crapaud calamite en Wallonie "

De Arnaud Landelout, Natagora, SPW Editions, 2016



Le Crapaud calamite est une espèce d'amphibien qui affectionne les milieux pionniers et a besoin de milieux terrestres ouverts et de points d'eau à caractère temporaire. En raison de l'évolution défavorable d'un certain nombre de sites, l'espèce est en danger en Wallonie et figure parmi les espèces « Natura 2000 » au niveau européen.

La préservation de cette espèce implique sa prise en compte lors du développement de projets sur ces sites de présence, ainsi que la restauration ou recréation de sites afin de maintenir un réseau de sites accueillants. Pour ce faire, la collaboration de différents acteurs gestionnaires des friches, carrières, terrils ou zones industrielles est indispensable. Le présent guide éclaire sur les mesures à prendre pour favoriser la présence de l'espèce.

Le document est téléchargeable sur [ce lien](#).

La citation du mois...

"La nature est d'abord pour moi un grand plaisir. C'est pourquoi j'encourage les parents à y amener les enfants, afin de fréquenter et de nommer ses beautés. Les enfants sont toujours sensibles à ce qui touche les parents. Si vous montrez qu'elle est importante pour vous, la nature deviendra importante pour eux, et ils en deviendront ses plus fervents défenseurs."

Hubert Reeves

L'insolite du mois...



Un étrange lutin grimpeur...

**Photo de Pascal Woillard,
de On**



A bientôt ...